

# **OBJECTIF INVESTISSEMENT RESPONSABLE**

**Société d'Investissement à Capital Variable**

**RAPPORT ANNUEL**  
**au 30 Septembre 2013**

**Assemblée Générale Ordinaire**  
**au 21 janvier 2014**

**OPCVM du groupe LAZARD**

Siège social : 121, boulevard Haussmann, 75008 Paris  
438 703 050 R.C.S. PARIS

## conseil d'administration et commissaires aux comptes

*au 30 septembre 2013*

### **PRESIDENT**

**M. Bernard Devy**

### **DIRECTEUR GENERAL ADMINISTRATEUR**

**M. Axel Laroza**

Directeur de Lazard Frères Gestion S.A.S.

### **ADMINISTRATEURS**

**M. Jean-Pierre Thomas**

**M. François de Saint-Pierre**

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**M. Jean-Jacques de Gournay**

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**UGRR (Union Générale de Retraite par Répartition)**  
représentée par M. Philippe Dutertre

**O.C.I.R.P. (Organisme Commun des Institutions de Rente)**  
représentée par M. Francis Bloch

**AUDIENS Prévoyance**  
représentée par M. Patrick Bézier

**IPSA (Institut de Prévoyance des Salariés de l'Automobile, du Cycle et du Motocycle)**  
représentée par M. Jacques Jamet, Directeur Comptable et financier

**C.A.R.C.E.P.T.**  
**(Caisse Autonome de Retraites Complémentaires et de Prévoyance du Transport)**  
représentée par M. Olivier Noël

**M. Régis Begué**  
Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**C.F.D.T.**  
**(Confédération Française Démocratique du Travail)**  
représentée par M. Thierry Bettencourt

### **CENSEURS**

**M. Antoine Faesch**

**M. Michel Piermay**

### **COMMISSAIRES aux COMPTES**

**Titulaire : Ernst & Young et Autres**

**Suppléant : Picarle et Associés**

*à l'issue de l'Assemblée  
Générale Ordinaire*

### **PRESIDENT**

**M. Bernard Devy**

### **DIRECTEUR GENERAL ADMINISTRATEUR**

**M. Axel Laroza**

Directeur de Lazard Frères Gestion S.A.S.

### **ADMINISTRATEURS**

**M. Jean-Pierre Thomas**

**M. François de Saint-Pierre**

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**M. Jean-Jacques de Gournay**

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**M. Paul Castello**

Directeur de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**Mme Monica Nescout**

Directeur de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**Mme Fabienne de La Serre**

Directeur Adjoint de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**UGRR (Union Générale de Retraite par Répartition)**  
représentée par M. Philippe Dutertre

**O.C.I.R.P. (Organisme Commun des Institutions de Rente)**  
représentée par M. Francis Bloch

**AUDIENS Prévoyance**  
représentée par M. Patrick Bézier

**IPSA (Institut de Prévoyance des Salariés de l'Automobile, du Cycle et du Motocycle)**  
représentée par M. Jacques Jamet, Directeur Comptable et financier

**C.A.R.C.E.P.T.**  
**(Caisse Autonome de Retraites Complémentaires et de Prévoyance du Transport)**  
représentée par M. Olivier Noël

**M. Régis Begué**  
Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**C.F.D.T.**  
**(Confédération Française Démocratique du Travail)**  
représentée par M. Thierry Bettencourt

### **CENSEURS**

**M. Antoine Faesch**

**M. Michel Piermay**

### **COMMISSAIRES aux COMPTES**

**Titulaire : Ernst & Young et Autres**

OET

**ACTIONS DE PAYS DE LA ZONE EURO**  
**Sicav de capitalisation et/ou distribution**

**Régime fiscal des Plans d'Epargne en Actions (PEA)**  
**OPCVM conforme aux normes européennes**

**Objectif de gestion**

L'objectif de gestion, sans être indiciel, est la recherche d'une performance, sur la durée de placement recommandée, supérieure à celle de l'indice EuroStoxx Large dividende net réinvesti en cours de clôture, avec une volatilité moindre et satisfaisant au mieux les exigences de la responsabilité sociale.

**Indicateur de référence**

L'indice EuroStoxx est composé de 300 valeurs environ cotées sur les marchés des pays de la zone euro.

L'indice utilisé pour le calcul de la performance est le Euro Stoxx dividende net réinvesti, exprimé en euro, à la clôture.

L'historique est disponible sur le bloomberg sous le code <<SXXT>> et sur le site internet [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com)

**Profil de risque**

*Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers  
sélectionnés par la société de gestion.  
Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.*

L'OPCVM n'offrant pas de garantie, il suit des fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi.

**- Risque lié aux marchés actions :**

Les variations des marchés actions peuvent entraîner des variations importantes de la valeur liquidative pouvant avoir un impact négatif significatif sur la performance pendant une période non définie. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative de l'OPCVM est susceptible de diminuer.

**- Risque de perte en capital :**

Plus généralement, il se peut que l'OPCVM n'atteigne pas ses objectifs et que l'investisseur ne recouvre pas le capital investi.

**- Risque Sectoriel/Géographique :**

Risque lié à l'évolution de la valorisation d'un segment de marché particulier (secteur économique, zone géographique euro).

**- Risque lié au choix des actions individuelles :**

Risque propre aux variations des actions d'une entreprise en particulier.

**- Risque lié à des événements extérieurs :**

Crise de liquidités sur les marchés ou de fermeture des marchés, événements fiscaux, juridiques, etc... applicables à l'OPCVM, et pouvant modifier la performance de l'OPCVM.

**- Risque sur instruments dérivés :**

L'OPCVM peut s'exposer sous forme synthétique aux marchés des actions jusqu'à une fois son actif net. L'utilisation des produits dérivés sur marchés organisés et de gré à gré peut exposer la valeur liquidative à des variations dues aux fluctuations des marchés des sous-jacents.

**- Risque de taux :**

Le risque de taux est le risque de variation des taux d'intérêt qui a un impact sur les marchés obligataires. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt.

L'OPCVM est principalement investi en actions. Le risque de taux est donc peu significatif. Toutefois, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le cours des actions peut être indirectement impacté par l'évolution des taux d'intérêt.

### Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Tous souscripteurs recherchant une exposition au risque actions. Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Les actions de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S Securities Act de 1933, tel que modifié ("Securities Act 1933") ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces actions ne doivent être ni offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possession), ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person au sens du règlement S du Securities Act de 1933.

*Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée recommandée de placement, mais également de sa capacité à prendre des risques, ou, au contraire, à privilégier un investissement prudent.*

### Modalités de détermination et d'affectation des revenus

Le conseil d'administration établit le résultat net de l'exercice qui, conformément aux dispositions de la loi, est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous les autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de la Sicav, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion, de la charge des emprunts et des dotations éventuelles aux amortissements.

Les sommes distribuables sont égales au résultat net augmenté du report à nouveau (sauf pour les Sicav de capitalisation) et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

#### - Actions C et D :

Le résultat net est réparti entre les deux catégories d'actions au prorata de leur quote-part dans l'actif net global.

**Pour les actions "C"**, les sommes capitalisables sont égales au résultat net précédemment défini majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus de la catégorie des actions "C" afférents à l'exercice clos.

**Pour les actions "D"**, les sommes capitalisables sont égales au résultat net précédemment défini majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus de la catégorie des actions "D" afférents à l'exercice clos.

Lors de l'affectation du résultat, les sommes capitalisables et distribuables précitées sont ajustées par le jeu des comptes de régularisation en fonction du nombre d'actions existant le jour de la capitalisation des revenus pour les actions "C" et de la mise en paiement du dividende pour les actions "D".

### ETABLISSEMENT CHARGE de RECUEILLIR les SOUSCRIPTIONS et les RACHATS

Les souscriptions et les demandes de rachat sont effectuées chez Lazard Frères Gestion S.A.S. sur la base

- de la prochaine valeur liquidative pour les souscriptions (règlement date V.L.+ 1)
  - de la prochaine valeur liquidative pour les rachats (règlement date V.L.+ 3)
- pour les ordres passés avant 11 H 00.

### DÉPOSITAIRE

LAZARD FRERES BANQUE, 121, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
du 21 janvier 2014**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous présenter le bilan et les comptes afférents à votre société pour l'exercice qui s'est déroulé du 29 septembre 2012 au 30 septembre 2013.

L'actif net est passé de € 85 932 436,74 le 28 septembre 2012, à € 124 613 093,31 le 30 septembre 2013, le nombre d'actions en circulation étant de 91 918 actions « C » et 11 045 actions « D ».

**Actions « C »**

Le nombre d'actions souscrites tout au long de l'exercice s'est élevé à 15 278 ce qui représente un montant de € 16 958 897,63.

Parallèlement, le nombre d'actions présentées au rachat a été de 10 430 pour un montant de € 11 291 776,64.

La valeur liquidative de € 986,81 le 28 septembre 2012 est passée à € 1 223,34 le 30 septembre 2013 ce qui correspond à une évolution de 23,97%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

**Actions « D »**

Le nombre d'actions souscrites tout au long de l'exercice s'est élevé à 11 050, ce qui représente un montant de € 10 362 365,35.

Parallèlement, le nombre d'actions présentées au rachat a été de 17 pour un montant de € 18 200,19.

La valeur liquidative de € 907,17 le 28 septembre 2012 est passée à € 1 101,48 le 30 septembre 2013 ce qui correspond à une évolution de 23,97 % (compte tenu d'un dividende de € 20.44 détaché le 16/01/13).

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

La performance de l'indice sur la période est de : 23.14%.

Le résultat net distribuable disponible à l'issue de cet exercice est de € 2 055 270,73 il est à comparer à celui de l'exercice précédent de € 1 936 518,95.

**Information relative au risque global :**

La méthode de calcul utilisée par l'OPCVM est celle du calcul de l'engagement.

**Information relative aux acquisitions et cessions temporaires de titres :**

Dans le cadre de la gestion quotidienne de la trésorerie, le gestionnaire pourra avoir recours à des opérations de repo. Ces pensions livrées se font exclusivement avec Lazard Frères Banque et sur une durée d'une journée, éventuellement renouvelable.

Les titres reçus en garantie par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie seront, les cas échéants, détaillés dans la rubrique « 3.9 Autres opérations » des compléments d'information.

Les revenus sur ces opérations sont mentionnés dans le compte de résultat, dans la rubrique « Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres ».

## ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

### International

Après un ralentissement au cours de l'année 2012, la croissance mondiale a accéléré au premier semestre 2013. Cette amélioration provient essentiellement des pays avancés, la croissance des pays émergents s'étant modérée. La zone euro est sortie de récession au second trimestre 2013. Le retour de la confiance suite à la mise en place du plan OMT (Outright Monetary Transactions) en septembre 2012 et l'amélioration de la conjoncture, ont permis une forte baisse des primes de risque. Aux Etats-Unis, la croissance a été en partie pénalisée par la consolidation budgétaire au début de l'année 2013 mais semble revenue à la normale depuis, aidée notamment par le dynamisme du secteur résidentiel. Au Japon, l'annonce d'une nouvelle politique économique destinée à sortir le pays de la déflation a permis une dépréciation de la devise, un rebond de l'activité et une accélération de l'inflation. En Chine, contrairement aux inquiétudes du début d'année 2013, la croissance se stabilise sur un niveau en ligne avec la cible définie par les autorités et pourrait bénéficier de mesures de soutien mises en place en juillet 2013. Dans le reste des pays émergents, la remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis a engendré d'importantes sorties de capitaux au mois de juin 2013.

<b>Croissance du PIB en volume (en %)</b>	<b>2012</b>	<b>2013 (e)</b>	<b>2014 (e)</b>
Etats-Unis	2,8	1,6	2,6
Japon	2,0	2,0	1,2
Allemagne	0,9	0,5	1,4
France	0,0	0,2	1,0
Italie	-2,4	-1,8	0,7
Espagne	-1,6	-1,3	0,2
Royaume-Uni	0,2	1,4	1,9
Zone euro	-0,6	-0,4	1,0
Monde	3,2	2,9	3,6

Perspectives économiques du FMI mises à jour en octobre 2013

Les avancées vers la résolution de la crise en zone euro ont permis une progression des actions. L'indice MSCI World progresse ainsi de 11,9%<sup>1</sup> en euro sur un an. Au Japon, la mise en place des Abenomics a déclenché une forte hausse des marchés actions à partir de décembre 2012 (+63,0% sur douze mois). La forte baisse du yen, causée par les mêmes raisons, ramène la performance en EUR à 22,9%. L'indice Euro Stoxx progresse de 20,0% sur douze mois et le S&P 500 affiche une meilleure performance en devise locale (+16,7%) que pour un investisseur européen non couvert (+11,0% en euro).

La remontée des taux d'intérêt observée dans les pays développés suite aux premières déclarations de fin mai 2013 quant à un éventuel ralentissement des achats d'actifs par la Réserve Fédérale a entraîné un retournement brutal des flux de portefeuille qui a pesé sur les actifs des pays émergents. L'indice MSCI EM cède 6,4% en euro sur les douze derniers mois.

<sup>1</sup> Il s'agit de la variation des indices et non de la performance totale, dividendes réinvestis.

Les rendements des obligations d'Etat des pays réputés sans risque ont continué d'évoluer sur des niveaux extrêmement bas avant de remonter fin mai 2013. Pour les obligations à dix ans du Trésor américain, le rendement est passé de 1,6% en septembre 2012 à 2,6% fin septembre 2013. En Europe, l'actif sans risque de référence, l'obligation du trésor allemand à dix ans, a vu son taux osciller entre 1,2% et 2,0% pendant les douze derniers mois. En septembre 2013, elle affichait un rendement de 1,8%. Concernant les obligations des pays sous pression, la parole de la BCE a permis la réduction des marges de crédit par rapport à l'Allemagne.

Les obligations privées de bonne qualité ont vu leurs marges de crédit par rapport aux obligations d'Etat diminuer légèrement pour finir la période en baisse de 10 points de base à 128 points de base. En revanche, les marges de crédit des obligations à haut rendement diminuent fortement et passent de 604 à 464 points de base.

Dans l'ensemble, la politique monétaire des pays avancés est restée très accommodante et de nouvelles mesures ont été prises en réponse à la fragilité de l'environnement économique. La BCE a initié le programme OMT dont les contours ont été précisés en septembre 2012. Après avoir abaissé son taux de refinancement en mai 2013, elle s'est engagée à maintenir les taux d'intérêt sur des niveaux bas ou plus bas pour une période significative. Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale a maintenu une politique monétaire accommodante bien qu'elle ait annoncé que ses achats de titres pourraient être réduits prochainement. Au Japon, la banque centrale s'est dotée d'un objectif d'inflation à 2,0% à atteindre d'ici deux ans et a annoncé un plan d'achat de titres d'une ampleur sans égal.

La nouvelle politique monétaire japonaise a entraîné une baisse du yen de l'ordre de 26% sur douze mois face au dollar. L'euro s'est apprécié d'un peu plus de 5% contre dollar sur la même période.

Le baril de Brent a oscillé entre 97 USD et 119 USD sur les douze derniers mois pour terminer la période autour de 109 USD.

### **Zone euro**

L'annonce du programme OMT a permis une forte réduction des primes de risque pour les pays d'Europe du Sud ainsi que l'enclenchement d'un cercle vertueux en redonnant un peu de sérénité, ce qui a permis à son tour une amélioration de la confiance et de la conjoncture sortant la zone euro de récession à la mi-année 2013. Aux mois de février et mars 2013, Chypre a enfin négocié son plan d'aide avec les mécanismes de sauvetage de la zone euro. Celui-ci implique de fortes pertes pour les déposants dans les banques de l'île.

Le PIB de la zone euro s'est contracté de 0,6% entre le deuxième trimestre 2012 et le deuxième trimestre 2013. Toutefois, pour la première fois depuis le troisième trimestre 2011, la zone euro a renoué avec la croissance au deuxième trimestre 2013 où l'activité a progressé de 0,3% par rapport au trimestre précédent. Sur la base des indicateurs avancés de la conjoncture, ce mouvement devrait se poursuivre.

Le PMI composite de la zone euro s'est nettement redressée sur les douze derniers mois et est repassé en territoire d'expansion depuis juillet 2013. Après avoir touché un point bas en mars 2013 où le PMI composite atteignait 46,5, celui-ci a rebondi après pour s'établir à 52,2 en septembre 2013.

L'économie allemande a enregistré une croissance de 0,5% sur les douze derniers mois. Au second trimestre 2013 l'activité progresse de 0,7% par rapport au trimestre précédent essentiellement sous l'effet d'un rebond de la demande intérieure, notamment de l'investissement. Au mois d'août, les commandes industrielles progressent de 3,1% sur douze mois et le taux de chômage est en légère hausse à 6,9% en septembre 2013 contre 6,8% en septembre 2012. Lors des élections de septembre 2013, Angela Merkel a été reconduite pour un troisième mandat.

La croissance française s'est établie à 0,4% sur les douze derniers mois et à 0,5% au deuxième trimestre 2013, principalement tirée par la consommation des ménages. L'indice PMI composite poursuit la remontée entamée depuis le point bas de mars 2013 et s'établissait en septembre 2013 sur un plus haut depuis 20 mois à 50,5. Au deuxième trimestre 2013, le taux de chômage s'établissait à 10,9%, un plus haut depuis 1998.

En Italie, l'économie s'est nettement contractée avec une baisse de 2,1% du PIB sur douze mois au second trimestre 2013. Après une période de volatilité accrue fin septembre suite à l'incertitude autour du maintien de la grande coalition en place, le sénat italien a finalement accordé sa confiance au premier ministre Enrico Letta. L'économie espagnole se contracte également, le PIB étant en baisse de 1,6% au deuxième trimestre 2013 sur douze mois. Toutefois, pour ces deux pays, les indicateurs avancés se sont redressés sur les derniers mois ce qui plaide pour une croissance mieux orientée par la suite. En Grèce, au Portugal et en Irlande l'activité économique se redresse et le FMI prévoit une croissance positive pour 2014. Globalement ces pays ont ramené à l'équilibre leurs comptes courants et poursuivent leurs ajustements structurels.

La BCE a annoncé en septembre 2012 la création d'un programme permettant l'achat illimité de titres souverains (OMT) des pays aidés par le FESF et le MES. En juillet 2013, la BCE a adopté une politique dite de « forward guidance ». Elle s'est engagée à maintenir ses taux bas ou encore plus bas pour une période significative. Le taux de refinancement resterait ainsi au moins au niveau actuel de 0,5% après avoir été abaissé de 25 points de base en mai 2013.

Globalement, le glissement annuel des prix a ralenti et se situe à +1,1% en septembre. La progression des prix hors alimentation et énergie a suivi la même évolution et atteint +1,0%.

## **POLITIQUE DE GESTION**

La hausse du marché observée durant cet exercice 2012-2013 ne s'est pas faite sans heurt. Des périodes de stress sont régulièrement venues casser la progression des indices européens, et la situation européenne occupe bien souvent le devant de la scène.

Ainsi, lorsque la BCE rassure le marché dès l'été 2012 en affichant son intention d'acheter de manière illimitée les dettes souveraines de court terme des pays périphériques, c'est le niveau de la croissance et l'immobilier en Chine qui inquiète, ou encore les tergiversations autour du « Fiscal Cliff » outre-Atlantique.

Lorsque les Etats Unis affichent une amélioration des chiffres du chômage, de la construction et de l'immobilier, c'est l'Europe qui trouble les marchés avec des incertitudes liées aux élections italiennes, ainsi que par des décisions politiques concernant la dette chypriote.

La plupart des marchés actions ont terminé au plus haut de l'année sur la fin du dernier trimestre 2012, les mouvements de marché étant notamment rythmés par les différents sommets européens. L'Eurostoxx a terminé l'année en hausse de 19.34%, notre Sicav a quant à elle gagné 23.39%.

Globalement sur ce dernier trimestre 2012, la technologie aura affiché la plus forte surperformance, tandis que le pire contributeur aura été le secteur des utilities. Orange, E.On et Rexel auront été les plus mauvais contributeurs, tandis que STMicroelectronics, Saint Gobain et Carrefour auront été les meilleurs.

Le premier semestre de l'année 2013 a été favorable à notre sicav dans un marché en hausse, avec une baisse de l'aversion au risque, et cela malgré quelques publications macroéconomiques de mauvaises factures concernant la zone euro ou encore la Chine et la perspective d'une sortie progressive du QE annoncée par la Fed qui a dominé la deuxième partie du mois de juin.

Ainsi sur cette période, la sicav est en progression de 6.6% contre 3.3% pour l'indice de référence. L'effet sélection parmi les financières, comme le Crédit Agricole, a contribué à la surperformance de la sicav.

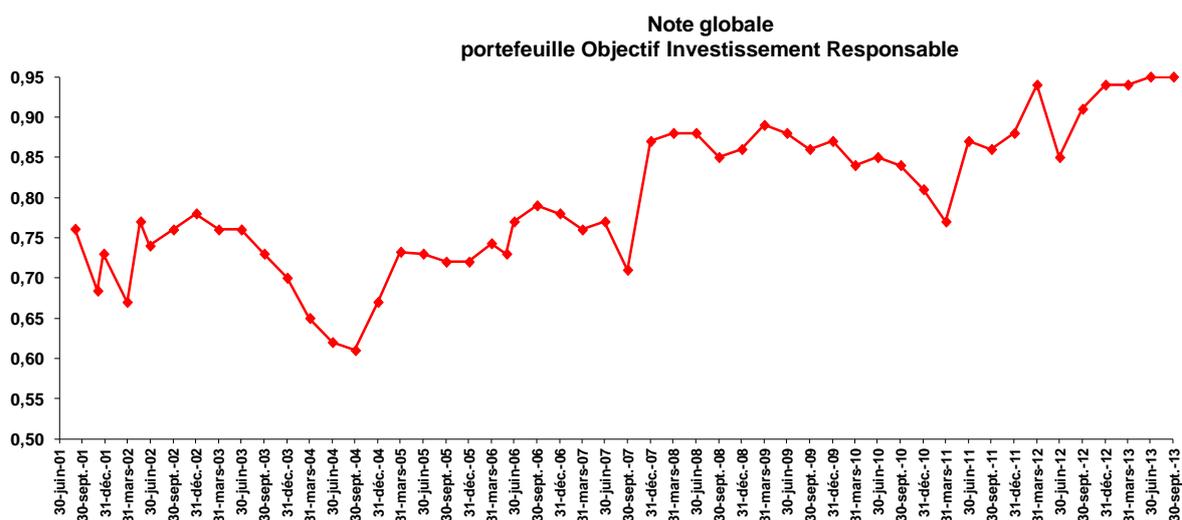
Tout au long du troisième trimestre 2013, le marché a effectué une rotation sectorielle et thématique qui s'est poursuivie et même amplifiée au cours des mois. Avec la confirmation des quelques indicateurs de reprise en Europe, les titres qui y sont les plus exposés ont fortement surperformé tandis que ceux, jusqu'ici perçus comme plus défensifs parce que sensibles à la croissance des pays émergents, ont été délaissés.

Sur ce dernier trimestre, la sicav a progressé de 8.93%, sous performant l'indice de 2.74%, pénalisé par le secteur de la technologie (STMicroelectronics) ou du secteur des biens de consommation (Adidas).

En conclusion sur l'exercice, la Sicav enregistre une performance de +23.97% pour la part C et +21.42% pour la part D, contre une performance de +23.14% pour son indice de référence.

*D'après l'article 91 quater L du CGI annexe II, les fonds éligibles au PEA doivent indiquer la proportion d'investissement de leurs actifs en titres effectivement réalisée au titre de l'année concernée.*

La Sicav Objectif Investissement Responsable est éligible au PEA, elle est restée investi à + de 90% en actions au cours de cet exercice.



## DELAIS DE PAIEMENT

La SICAV n'a pas de dettes représentatives de factures fournisseurs à la date de clôture.

## FRAIS DE NEGOCIATION

Les frais de négociation sont perçus par LAZARD FRERES BANQUE. Ils ne sont pas soumis à une clé de répartition.

Ces frais sont perçus dans le cadre de la société en participation, qui assure entre LAZARD FRERES BANQUE et LAZARD FRERES GESTION S.A.S. la mise en commun de leurs moyens tendant à la gestion financière, à la gestion administrative et comptable, à la conservation des valeurs et à l'exécution des mouvements sur ces valeurs.

## **EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPCVM dont il assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'il a établie concernant sa politique d'exercice du droit de vote. Ce document est mis à disposition des actionnaires sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

## **PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le " Comité Broker" de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

## **FRAIS D'INTERMEDIATION**

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

## **INFORMATION CRITERES ESG**

La prise en considération de critères extra-financiers est au cœur de la philosophie d'investissement actions ISR (Investissement Socialement Responsable) de Lazard Frères Gestion. La philosophie même de la gestion ISR repose sur une conviction forte : la performance économique de l'entreprise n'est durable que s'il y a prise en compte de certains facteurs extra-financiers. La valorisation du "capital humain" et la prévention de l'ensemble des risques environnementaux sont une assurance de la pérennité de la performance économique.

La qualité de la gouvernance d'entreprise est analysée pour toutes les sociétés dont les actions sont détenues par des OPCVM gérés par Lazard Frères Gestion, même s'il ne s'agit pas de portefeuilles développant spécifiquement une gestion ISR. Lazard Frères Gestion assure la gestion financière de la SICAV Objectif Investissement Responsable qui a obtenu le label ISR Novethic en 2011, figure depuis le 24 août 2010 dans la liste des signataires du code de transparence AFG-FIR. La SICAV Objectif Investissement Responsable, dont l'encours sous gestion représente 1,39 % des avoirs gérés par Lazard Frères Gestion en OPCVM au 30 septembre 2013, applique le processus de gestion ISR.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

## **CHANGEMENT INTERVENU AU COURS DE LA PERIODE ET A INTERVENIR**

### **Modification de l'article 27 des statuts-Affectation et répartition des résultats**

Suite à la nouvelle réglementation (ordonnance 2011-15-Article L 214-17-2 du Comofi) prévoyant la possibilité de distribuer les plus-values réalisées, le Conseil d'Administration du 27 novembre 2012 de la sicav Objectif Investissement Responsable a décidé de modifier **l'article 27 des statuts** « **Affectation et répartition des résultats** ».

**Mandats des administrateurs personnes physiques d'Objectif Investissement Responsable  
au 30 septembre 2013**

Noms des Administrateurs	Nombre de mandats	Liste des mandats et fonctions
<b>M. Bernard Devy</b>	1	Président du Conseil de la Sicav Objectif Investissement Responsable
<b>M. Axel Laroza</b> Directeur de Lazard Frères Gestion SAS	3	Président du Conseil d'Administration de la Sicav Objectif Actifs Réels Directeur Général Administrateur de la Sicav Objectif Investissement Responsable Directeur Général Délégué Administrateur de la Sicav Objectif Alpha Europe Directeur Général Délégué non Administrateur de la Sicav Objectif Alpha Euro
<b>M. François de Saint-Pierre</b> Associé-gérant de Lazard Frères Gestion SAS	4	Président du Conseil d'Administration de la Sicav Objectif Monde Directeur Général Administrateur de la Sicav : - Objectif Gestion Mondiale Administrateur dans les Sicav : - Objectif Small Caps Euro - Objectif Investissement Responsable
<b>M. Jean-Pierre Thomas</b>	1	Administrateur de la Sicav Objectif Investissement Responsable
<b>M. Jean-Jacques de Gournay</b> Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	5	Président du Conseil d'Administration de la Sicav Objectif Court Terme Dollar Administrateur dans les Sicav : - Objectif Euro Tréso Plus - Objectif Small Caps Euro - Objectif Investissement Responsable - Objectif Alpha Obligataire
<b>M. Régis Bégué</b> Associé- Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	4	Président Directeur Général des Sicav : - Objectif Alpha Europe - Objectif Alpha Euro - Norden Small Administrateur dans la Sicav Objectif Investissement Responsable Directeur Général Délégué non administrateur dans la Norden

**Jetons de présence proposés aux membres du Conseil d'Administration par la Sicav  
Objectif Investissement Responsable au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2013**

<b>Membres du Conseil d'Administration</b>	<b>Montant des jetons de présence versé par la Sicav</b>
M. Bernard Devy	€ 8.764
M. Axel Laroza Directeur de Lazard Frères Gestion SAS	0
M. François de Saint-Pierre Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	0
UGRR	€ 2.286
OCIRP	€ 2.286
AUDIENS Prévoyance	€ 2.286
IPSA	€ 2.286
CARCEPT	€ 2.286
C.F.D.T.	€ 2.286
M. Jean-Pierre Thomas	€ 1.143
M. Jean-Jacques de Gournay, Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	0
M. Régis Bégué, Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	0
M. Antoine Faesch Président de l'OCIRP	€ 3.000
M. Michel Piermay	€ 3.049



## Sicav OBJECTIF INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Exercice clos le 30 septembre 2013

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Sicav OBJECTIF INVESTISSEMENT RESPONSABLE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris la Défense, le 13 novembre 2013

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres



**Thierry GORLIN**



Ernst & Young et Autres  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris - La Défense cedex

Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 60  
www.ey.com/fr

## **SICAV OBJECTIF INVESTISSEMENT RESPONSABLE**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2013

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.



### Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris la Défense, le 13 novembre 2013

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TG' with a flourish.

**Thierry GORLIN**

## bilan au 30 septembre 2013 en euros

<b>ACTIF</b>	<b>EXERCICE au 30/09/13 €uros</b>	<b>EXERCICE au 28/09/12 €uros</b>
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DEPOTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>124 519 229,32</b>	<b>85 942 698,18</b>
➤ <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES</b>	<b>124 519 229,32</b>	<b>84 807 779,78</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	124 519 229,32	84 807 779,78
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ <b>TITRES DE CREANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
▪ Titres de créances négociables	0,00	0,00
▪ Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ <b>ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF</b>	<b>0,00</b>	<b>1 134 918,40</b>
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	0,00	1 134 918,40
OPCVM réservés à certains investisseurs -FCPR-FCIMT	0,00	0,00
Fonds d'investissements et FCC cotés	0,00	0,00
Fonds d'investissements et FCC non cotés	0,00	0,00
➤ <b>OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
➤ <b>INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
➤ <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CREANCES</b>	<b>176 616,99</b>	<b>226 871,68</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	176 616,99	226 871,68
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Liquidités	0,00	0,00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>124 695 846,31</b>	<b>86 169 569,86</b>

<b>PASSIF</b>	<b>EXERCICE</b>	<b>EXERCICE</b>
	<b>au 30/09/13</b>	<b>au 28/09/12</b>
	<b>€uros</b>	<b>€uros</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
➤ CAPITAL	122 557 822,58	83 995 917,79
➤ REPORT A NOUVEAU	0,00	0,00
➤ RESULTAT	2 055 270,73	1 936 518,95
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b> ( = Montant représentatif de l'actif net)	<b>124 613 093,31</b>	<b>85 932 436,74</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
➤ <i>OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
➤ <i>OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
➤ <i>INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>30 805,15</b>	<b>34 062,83</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	30 805,15	34 062,83
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>51 947,85</b>	<b>203 070,29</b>
Concours bancaires courant	51 947,85	203 070,29
Emprunt	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>124 695 846,31</b>	<b>86 169 569,86</b>

## **hors bilan au 30 septembre 2013 en euros**

	<b>EXERCICE au 30/09/13 €uros</b>	<b>EXERCICE au 28/09/12 €uros</b>
<b>OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		
➤ ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES		
➤ ENGAGEMENTS DE GRE A GRE		
➤ AUTRES ENGAGEMENTS		
<b>AUTRES OPERATIONS</b>		
➤ ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES		
➤ ENGAGEMENTS DE GRE A GRE		
➤ AUTRES ENGAGEMENTS		

## compte de résultat au 30 septembre 2013 en euros

	<b>EXERCICE</b> au 30/09/13 €uros	<b>EXERCICE</b> au 28/09/12 €uros
<b>PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>3 264 322,79</b>	<b>2 904 748,99</b>
▪ Produits sur dépôts et comptes financiers	0,00	0,00
▪ Produits sur actions et valeurs assimilées	3 264 322,79	2 904 748,99
▪ Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
▪ Produits sur titres de créances	0,00	0,00
▪ Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
▪ Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
▪ Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL I</b>	<b>3 264 322,79</b>	<b>2 904 748,99</b>
<b>CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>449,10</b>	<b>1 653,81</b>
▪ Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
▪ Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
▪ Charges sur dettes financières	0,00	0,00
▪ Autres charges financières	449,10	1 653,81
<b>TOTAL II</b>	<b>449,10</b>	<b>1 653,81</b>
<b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES ( I - II )</b>	<b>3 263 873,69</b>	<b>2 903 095,18</b>
▪ Autres produits (III)	0,00	0,00
▪ Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 368 394,27	995 933,44
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L.214-9)(I - II + III - IV )</b>	<b>1 895 479,42</b>	<b>1 907 161,74</b>
▪ Régularisation des revenus de l'exercice (V)	159 791,31	29 357,21
▪ Acomptes versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>RESULTAT (I-II+III-IV+/-V-VI)</b>	<b>2 055 270,73</b>	<b>1 936 518,95</b>

# annexe aux comptes

## I. REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

La Sicav s'est conformée aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPCVM.

### 1 – Règles d'évaluation des Actifs

---

➤ **Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.**

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source Banque Centrale Européenne).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN) à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Compte tenu de la situation actuelle des marchés, il peut exister un écart significatif entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.
- En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « *La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation, sauf lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés), auquel cas, la valeur liquidative est datée du dernier jour de cette période (ex. le jour d'évaluation est un vendredi, la valeur liquidative est datée du dimanche).* »

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

#### **Type Titres de créance négociables :**

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois :**

Les titres de créance négociables faisant l'objet de transactions significatives sont évalués au prix de marché. En l'absence de transactions significatives, une évaluation de ces titres est faite par application d'une méthode actuarielle, utilisant un taux de référence éventuellement majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

<b>Taux de référence</b>	
<b>TCN en Euro</b>	<b>TCN en devises</b>
EURIBOR, SWAPS OIS et BTF - 3 – 6 – 9 – 12 mois BTAN - 18 mois, 2 – 3 – 4 – 5 ans	Taux officiels principaux des pays concernés.

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois :**  
 Les TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois font l'objet d'une évaluation linéaire. Toutefois, en cas de sensibilité particulière de certains de ces titres au marché, cette méthode ne serait pas appliquée.

- **OPCVM :**

Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPCVM dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

- Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (EONIA au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.
- Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

- Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

### 1.1. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Tous les instruments financiers de l'OPCVM sont négociés sur des marchés réglementés.

### 1.2. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opcvm) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opcvm) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opcvm).

## 2 – Méthode de comptabilisation

### ▪ Des revenus des valeurs à revenu fixe

- La comptabilisation des revenus de valeurs à revenu fixe est effectuée suivant la méthode des « intérêts encaissés ».

### ▪ Des produits et des charges

- Durant l'exercice, les produits courus et les charges courantes sont comptabilisées en tenant compte du délai de règlement prévu, soit date de V.L. + 1 jour ouvré. Cette méthode permet d'obtenir une meilleure adéquation entre le prix de souscription ou de rachat et la valeur de l'action, ainsi calculée.
- A l'arrêté comptable ces éléments sont calculés sur la base du dernier jour de bourse à Paris + 1 jour ouvré.

### ▪ Des frais de gestion

- Les frais de gestion sont calculés forfaitairement à chaque valorisation.
- Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPCVM détenus selon la formule ci-après :

$$\begin{array}{r} \text{(Actif brut – OPCVM de Lazard Frères Gestion S.A.S détenus)} \\ \times \quad \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ \times \quad \frac{\text{nb jours jusqu'à prochaine VL}}{365} \end{array}$$

- En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « *La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation, sauf lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés), auquel cas, la valeur liquidative est datée du dernier jour de cette période (ex. le jour d'évaluation est un vendredi, la valeur liquidative est datée du dimanche).* »
- Ce montant est alors enregistré au compte de résultat de la SICAV.
- La Sicav effectue le paiement des frais de fonctionnement et notamment :
  - . de la gestion financière ;
  - . de la gestion administrative et comptable ;
  - . de la prestation du dépositaire ;
  - . des autres frais de fonctionnement :
    - . honoraires des commissaires aux comptes ;
    - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Le taux maximum des frais de gestion est de 1,30 % sur la base de l'actif net tel que défini dans le prospectus.

## **Affectation du résultat**

**Action « C » : Sicav de capitalisation**

**Action « D » : Sicav de distribution**

### ▪ **Des frais de transaction**

La méthode retenue est celle des frais exclus.

### ▪ **Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée**

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 619.
- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

## II - Evolution de l'actif net

		<b>EXERCICE au 30/09/13 €uros</b>	<b>EXERCICE au 28/09/12 €uros</b>
<b>Actif net en début d'exercice</b>		<b>85 932 436,74</b>	<b>69 871 803,06</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	+	27 321 262,98	4 146 303,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-	-11 309 976,83	-3 312 785,24
Plus - valeurs réalisées sur dépôts et instruments financiers	+	7 599 782,93	2 587 978,99
Moins - valeurs réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-2 560 388,44	-8 191 752,27
Plus - valeurs réalisées sur instruments financiers à terme	+	0,00	0,00
Moins - valeurs réalisées sur instruments financiers à terme	-	0,00	0,00
Frais de transaction	-	-773 715,83	-392 616,05
Différences de change	+/-	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers	+/-	<b>16 733 910,82</b>	<b>19 317 040,19</b>
▪ Différence d'estimation exercice N		18 482 603,11	1 748 692,29
▪ Différence d'estimation exercice N - 1		1 748 692,29	-17 568 347,90
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	+/-	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
▪ Différence d'estimation exercice N		0,00	0,00
▪ Différence d'estimation exercice N - 1		0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur	-	-225 698,48	-696,88
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	+/-	1 895 479,42	1 907 161,74
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice	-	0,00	0,00
Autres éléments		0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>		<b>124 613 093,31</b>	<b>85 932 436,74</b>

# III - Compléments d'information

## 3.1 Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### Obligations et valeurs assimilées par nature d'instrument

➤ obligations indexées	Néant
➤ obligations convertibles et échangeables	Néant
➤ titres participatifs	Néant
➤ autres	Néant

### Titres de créances par nature d'instrument

➤ bons du trésor	Néant
➤ bons à moyen terme négociable	Néant
➤ billets de trésorerie	Néant
➤ certificats de dépôt	Néant
➤ autres	Néant

### Opérations de cession sur instruments financiers par nature d'instrument

➤ titres de créances négociables	Néant
➤ actions	Néant
➤ obligations	Néant

### Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché

➤ taux	Néant
➤ actions	Néant
➤ devises	Néant

## 3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Dépôts				
Obligations et valeurs assimilées				
Titres de créances				
Opérations temporaires sur titres				
Comptes financiers				*
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres				
Comptes financiers				51 947,85
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture				
Autres opérations				

\* Liquidités non rémunérées

## 3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	0-3 mois	3 mois-1an	1 an-3 ans	3 ans-5 ans	>5 ans
Dépôts					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers					
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers		51 947,85			
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture					
Autres opérations					

### 3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

#### Actif

Dépôts  
Actions et valeurs assimilées  
Obligations et valeurs assimilées  
Titres de créances  
OPC  
Opérations temporaires sur titres  
Créances  
Comptes financiers

#### Passif

Opérations de cession sur instruments financiers  
Opérations temporaires sur titres  
Dettes  
Comptes financiers

#### Hors-bilan

Opérations de couverture  
Autres opérations

### 3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

#### Autres créances

➤ Ventilation des opérations de change à terme	
▪ Achat	Néant
▪ Vente	Néant
➤ Coupons à recevoir	158 824,38 €
➤ Vente à règlement différée	Néant
➤ Autres	17 792,61 €

#### Autres dettes

➤ Ventilation des opérations de change à terme	
▪ Achat	Néant
▪ Vente	Néant
➤ Achat à règlement différé	Néant
➤ Frais de gestion à régler	30 805,15 €
➤ Autres	Néant

### 3.6 Capitaux propres

#### Nombre et valeur des titres :

- émis pendant l'exercice (y compris la commission de souscription restant acquise à l'OPCVM)

Quantité :	15 278 actions "C"	Montant : €	16 958 897,63
Quantité :	11 050 actions "D"	Montant : €	10 362 365,35

- rachetés pendant l'exercice (sous déduction de la commission de rachat restant acquise à l'OPCVM)

Quantité :	10 430 actions "C"	Montant : €	11 291 776,64
Quantité :	17 actions "D"	Montant : €	18 200,19

#### Commissions de souscription et/ou rachat :

- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat perçues
  - € 7 969,47 actions "C"
  - € 0,00 actions "D"
- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat rétrocédées à des tiers
  - € 7 969,47 actions "C"
  - € 0,00 actions "D"
- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat acquises à l'OPCVM
  - € 0,00 actions "C"
  - € 0,00 actions "D"

### 3.7 Frais de gestion

- Frais de gestion fixes : pourcentage de l'actif moyen 1,28
- Commission de sur-performance (frais variables) : Néant
- Rétrocessions reçues au titre des OPCVM détenus Néant

### 3.8 Engagements reçus et donnés

- Engagements reçus et non inscrits en portefeuille titres Néant
- Engagements donnés et maintenus en portefeuille titres Néant

### 3.9 Autres informations

- Valeur boursière des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire
- Titres acquis à réméré : Néant
- Titres pris en pension livrée : Néant
- Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie: Néant
- Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan : Néant
- Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Néant
- Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe et OPCVM gérés par le prestataire ou les entités du groupe Lazard : voir inventaire du portefeuille.

### 3.10 Tableau d'affectation du résultat

<b>Acomptes versés au titre de l'exercice</b>				
Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>				
<b>Tableau d'affectation du résultat</b>			<b>EXERCICE au 30/09/13 €uros</b>	<b>EXERCICE au 28/09/12 €uros</b>
<b>SOMMES RESTANT A AFFECTER</b>				
▪ Report à nouveau			0,04	0,00
▪ Résultat			2 055 270,73	1 936 518,95
		<b>TOTAL</b>	<b>2 055 270,77</b>	<b>1 936 518,95</b>
<b>ACTION "C" / FR0000003998</b>				
<b>AFFECTATION</b>				
▪ Capitalisation			1 855 259,13	1 936 273,63
		<b>TOTAL</b>	<b>1 855 259,13</b>	<b>1 936 273,63</b>
<b>ACTION "D" / FR0010990606</b>				
<b>AFFECTATION</b>				
▪ Distribution			199 914,50	245,28
▪ Report à nouveau de l'exercice			97,14	0,04
		<b>TOTAL</b>	<b>200 011,64</b>	<b>245,32</b>
<b>INFORMATION RELATIVE AUX PARTS OUVRANT DROIT A DISTRIBUTION</b>				
Nombre de titres				
<i>Catégorie actions "D"</i>			<i>11 045</i>	<i>12</i>
Distribution unitaire (catégorie actions "D")			18,10	20,44
<b>Revenus ouvrant droit à abattement 40% et acompte obligatoire de 21%</b>				
- Actions françaises			2,47	17,4
- Actions étrangères			15,63	3,04
<b>CREDITS D'IMPÔT ET AVOIRS FISCAUX A REPARTIR</b>				
<b>Total des crédits d'impôt et avoirs fiscaux à répartir sur l'exercice</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<i>Catégorie actions "C"</i>			0,00	0,00
<i>Catégorie actions "D"</i>			29 553,11	218 951,94

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPCVM depuis les cinq derniers exercices

	EXERCICE au 30/09/09	EXERCICE au 30/09/10	EXERCICE au 30/09/11	EXERCICE au 28/09/12	EXERCICE au 30/09/13
<b>NOMBRE D'ACTIONNAIRES</b>					
NOMBRE D'ACTIONNAIRES EMISES					
Actions "C"	6 276	17 281	25 300	4 557	15 278
Actions "D" création le 21-06-11			1	30	11 050
<b>AU COURS DE L'EXERCICE</b>					
Valeur en €uros					
Actions "C"	5 044 164,40	16 589 067,84	25 583 908,84	4 121 957,90	16 958 897,63
Actions "D"			1 000,00	24 345,30	10 362 365,35
<b>NOMBRE D'ACTIONNAIRES RACHETES</b>					
Actions "C"	2 636	8 932	17 996	3 624	10 430
Actions "D"			0	19	17
<b>AU COURS DE L'EXERCICE</b>					
Valeur en €uros					
Actions "C"	2 000 147,14	8 493 584,10	18 184 331,57	3 296 472,10	11 291 776,64
Actions "D"			0,00	16 313,14	18 200,19
<b>NOMBRE D'ACTIONNAIRES EN CIRCULATION</b>					
Actions "C"	70 484	78 833	86 138	87 082	102 963
Actions "D"			1	12	11 045
<b>ACTIF NET (en €)</b>					
ACTIF NET (en €)	65 896 251,56	76 756 245,33	69 871 803,06	85 932 436,74	124 613 093,31
ACTIF NET (en €) Actions "C"			69 871 036,21	85 921 550,60	112 447 178,31
ACTIF NET (en €) Actions "D"			766,84	10 886,13	12 165 915,00
<b>VALEUR LIQUIDATIVE (en €)</b>					
Actions "C"	934,91	973,65	811,16	986,81	1 223,34
Actions "D"			766,84	907,17	1 101,48
<b>RESULTAT HORS COMPTE DE REGULARISATION (en €)</b>					
RESULTAT HORS COMPTE DE REGULARISATION (en €)	1 164 323,37	1 558 567,16	1 803 658,04	1 907 161,74	1 895 479,42
<b>RESULTAT DISTRIBUABLE (en €)</b>					
RESULTAT DISTRIBUABLE (en €)	1 186 894,62	1 519 834,85	2 048 767,35	1 936 518,95	2 055 270,73
<b>CAPITALISATION . Catégorie actions "C"</b>					
<b>DISTRIBUTION . Catégorie actions "D" <a href="#">création le 21.06.11</a></b>					
Dividende unitaire net en €			22,48	20,44	18,10
<b>Crédit d'impôt ou avoir fiscal *</b>					
* résidents en €			(nc)	(nc)	(nc)
* non résidents en €			(nc)	(nc)	(nc)
Date de détachement			09/01/2012	16/01/2013	22/01/2014
Date de règlement			10/01/2012	17/01/2013	23/01/2014
<b>Capitalisation unitaire en €</b>	<b>16,83</b>	<b>19,27</b>	<b>23,78</b>	<b>22,23</b>	<b>20,18</b>

\* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

**COMPOSITION DE L'ACTIF DE OBJECTIF INVESTISSEMENT RESPONSABLE  
AU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2013**

Libelle	ISIN	Cours	COUPON	DEV	Cours Dev	QTE	Evaluation €	%
<b>TOTAL</b>							<b>124 519 229,32</b>	<b>99,92</b>
<b>ACTIONS</b>							<b>124 519 229,32</b>	<b>99,92</b>
EUROPE							65 368 731,30	52,46
ADIDAS AG (NOMINATIVE)	DE000A1EWWW0	80,1800		EUR		37 900,00	3 038 822,00	2,44
AKZO NOBEL NV	NL0000009132	48,5750		EUR		60 950,00	2 960 646,25	2,38
ALLIANZ SE (NOMINATIVE)	DE0008404005	116,2000		EUR		35 750,00	4 154 150,00	3,33
BANCO SANTANDER S.A.	ES0113900J37	6,0280		EUR		320 000,00	1 928 960,00	1,55
BAYER AG.	DE000BAY0017	87,1600		EUR		56 300,00	4 907 108,00	3,94
BMW(BAYERISCHE MOTORENWERKE)AG	DE0005190003	79,4700		EUR		34 525,00	2 743 701,75	2,20
DAIMLER AG	DE0007100000	57,6200		EUR		65 700,00	3 785 634,00	3,04
DEUTSCHE TELEKOM AG. (NOMI.)	DE0005557508	10,7150		EUR		220 750,00	2 365 336,25	1,90
E.ON SE	DE000ENAG999	13,1500		EUR		178 250,00	2 343 987,50	1,88
ENAGAS S.A.	ES0130960018	18,1150		EUR		136 100,00	2 465 451,50	1,98
ENI SPA	IT0003132476	16,9500		EUR		170 400,00	2 888 280,00	2,32
ING GROEP NV (NEW CERT.)	NL0000303600	8,3510		EUR		414 350,00	3 460 236,85	2,78
MERCK KGAA	DE0006599905	115,3500		EUR		28 150,00	3 247 102,50	2,61
MUENCHENER RUECKVERSICHER. (N)	DE0008430026	144,4500		EUR		14 800,00	2 137 860,00	1,72
PHILIPS NV (KONINKLIJKE)	NL0000009538	23,8300		EUR		132 000,00	3 145 560,00	2,52
SAP AG.	DE0007164600	54,6700		EUR		67 050,00	3 665 623,50	2,94
SIEMENS AG.(N)	DE0007236101	89,0600		EUR		57 550,00	5 125 403,00	4,11
STMICROELECTRONICS NV	NL0000226223	6,8170		EUR		480 100,00	3 272 841,70	2,63
TELEFONICA SA	ES0178430E18	11,5100		EUR		138 450,00	1 593 559,50	1,28
TELENET GROUP HOLDING	BE0003826436	36,8050		EUR		66 350,00	2 442 011,75	1,96
UNILEVER NV (CERT. OF SHS)	NL0000009355	28,7550		EUR		128 550,00	3 696 455,25	2,97
FRANCE							59 150 498,02	47,47
AIR LIQUIDE (L')	FR0000120073	102,9500		EUR		39 050,00	4 020 197,50	3,23
AXA	FR0000120628	17,1250		EUR		139 800,00	2 394 075,00	1,92
BNP PARIBAS	FR0000131104	50,0000		EUR		95 400,00	4 770 000,00	3,83
BUREAU VERITAS	FR0006174348	23,3000		EUR		92 400,00	2 152 920,00	1,73
CARREFOUR	FR0000120172	25,3750		EUR		80 000,00	2 030 000,00	1,63
ESSILOR INTERNATIONAL	FR0000121667	79,5000		EUR		27 800,00	2 210 100,00	1,77
IMERYS	FR0000120859	51,6100		EUR		50 550,00	2 608 885,50	2,09
LEGRAND SA	FR0010307819	41,0150		EUR		44 750,00	1 835 421,25	1,47
LMVM(MOET HENNESSY L. VUITTON)	FR0000121014	145,6000		EUR		23 350,00	3 399 760,00	2,73
ORANGE	FR0000133308	9,2690		EUR		276 550,00	2 563 341,95	2,06
OREAL (L')	FR0000120321	126,9500		EUR		23 250,00	2 951 587,50	2,37
PERNOD-RICARD	FR0000120693	91,7900		EUR		26 100,00	2 395 719,00	1,92
PUBLICIS GROUPE SA	FR0000130577	58,8200		EUR		54 150,00	3 185 103,00	2,56
REXEL	FR0010451203	18,8000		EUR		160 059,00	3 009 109,20	2,41
SAINT-GOBAIN	FR0000125007	36,6050		EUR		95 900,00	3 510 419,50	2,82
SANOFI	FR0000120578	74,9700		EUR		52 850,00	3 962 164,50	3,18
SCHNEIDER ELECTRIC SA	FR0000121972	62,5100		EUR		44 800,00	2 800 448,00	2,25
SOCIETE GENERALE -A-	FR0000130809	36,8300		EUR		101 214,00	3 727 711,62	2,99
TOTAL	FR0000120271	42,8950		EUR		131 100,00	5 623 534,50	4,51
<b>Titres donnés en pension</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances représentatives de titres reçus en pension</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dettes représentatives de titres donnés en pension</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Swaps							0,00	0,00
<b>Créances</b>							<b>176 616,99</b>	<b>0,14</b>
Autres							176 616,99	0,14
<b>Dettes</b>							<b>-30 805,15</b>	<b>-0,02</b>
Autres							-30 805,15	-0,02
<b>Comptes financiers</b>							<b>-51 947,85</b>	<b>-0,04</b>
Liquidités							-51 947,85	-0,04
<b>TOTAL DE L' ACTIF NET</b>							<b>124 613 093,31</b>	<b>100,00</b>

(\*) Instruments financiers émis ou gérés par une entité du Groupe Lazard  
Estimation faite en fonction des cours de bourse disponible le 30-09-2013

Nombre d'actions C au 30-09-2013 91 918,00  
Valeur liquidative au 30-09-2013 1 223,34  
Actif Net au 30-09-2013 112 447 178,31

Nombre d'actions D au 30-09-2013 11 045,00  
Valeur liquidative au 30-09-2013 1 101,48  
Actif Net au 30-09-2013 12 165 915,00

**CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
ERNST & YOUNG ET AUTRES**

**CERTIFICATION DU DEPOSITAIRE  
LAZARD FRERES BANQUE**

## **OBJECTIF INVESTISSEMENT RESPONSABLE**

Société d'investissement à capital variable  
Siège social : 121, boulevard Haussmann, 75008 Paris  
438 703 050 R.C.S. Paris

### **RESOLUTION D'AFFECTION VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JANVIER 2014**

#### **EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2013**

#### **Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale approuve le résultat de l'exercice qui s'élève à € 2 055 270,77 à la clôture de l'exercice le 30 septembre 2013 et décide de son affectation comme suit :

<b>Distribution :</b>	€	<b>199 914,50</b>
<b>Capitalisation :</b>	€	<b>1 855 259,13</b>
<b>Report à nouveau :</b>	€	<b>97,14</b>

Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « D » recevra un dividende net de :  
€ 18,10 qui sera détaché le 22 janvier 2014 et mis en paiement le 23 janvier 2014.  
Ce montant se décompose de la manière suivante :

#### **Revenus ouvrant droit à abattement de 40 % et acompte obligatoire de 21 %**

- Revenus d'actions Françaises :	€ 2,47
- Revenus d'actions étrangères	€ 15,63

Toutes les actions de distribution « D » en circulation le jour du détachement y auront droit.

Ce dividende pourra être réinvesti sans frais en actions de la société pendant une durée de trois mois à compter de la date de mise en paiement.

#### Rappel des exercices précédents :

<u>Exercices</u>	<u>Montant unitaire/action</u>
2012	20,44 € catégorie actions « D »
2011 (1 <sup>er</sup> exercice)	22,48 € catégorie actions « D »